



À chacun sa place : la limitation de l'action politique des enfants dans la ville

Le cas des conseils municipaux d'enfants (CME)

Damien Boone

Au même titre que d'autres structures qui ont éclos depuis une vingtaine d'années au niveau municipal en France (conseils de quartiers, conseils d'anciens, conseils d'étrangers...), les conseils municipaux d'enfants (CME) se présentent avec un double objectif : permettre à leurs membres (généralement scolarisés en CM1 et CM2, soit entre 9 et 11 ans) de s'exprimer sur des problèmes qui les concernent directement, et leur donner la possibilité de faire un apprentissage politique en se frottant à une citoyenneté « grandeur nature ». Les CME sont présentés comme une « première expérience citoyenne », une « école de la démocratie », une « innovation démocratique », laissant ainsi penser *a priori* qu'ils constituent le lieu idéal de l'expression des capacités politiques enfantines. La sociologie politique a montré que celles-ci apparaissaient de façon précoce, pour peu que l'on adopte une méthodologie adéquate pour les déceler, en utilisant des critères d'identification du politique plus souples que ceux traditionnellement utilisés pour déterminer le degré de compétence politique des individus « ordinaires » (Joignant, 2002 ; Boone, 2013). Il est alors possible d'identifier des idées, des opinions politiques et des représentations socialement différenciées sur le monde, nommées « compétences enfantines » (Rayou, 1999 ; Throssell, 2012) ou « sens social » (Zarka, 1999).

En tant qu'instrument de politique publique, les CME s'inscrivent dans une généalogie ancienne. Le projet de parlement de jeunes, sous la responsabilité du Commissariat à la jeunesse en 1944 (Rossini, 2003), a été suivi de diverses initiatives isolées, dans la mouvance de Freinet, ou par des réseaux d'éducation populaire, qui ont tenté de mettre en place des modes de participation avec les enfants (Koebel, 1997). La naissance « officielle » des CME sous leur forme actuelle en France remonte à 1979 : lors d'une réunion du centre socioculturel de la commune de Schiltigheim (Bas-Rhin) consacrée à

l'avenir de sa zone industrielle, Claire Jodry, qui a réalisé une enquête pour la municipalité afin de connaître les attentes de ses habitants, pose la question de la place réservée aux enfants ; le directeur du centre socioculturel aurait alors proposé de créer un conseil municipal pour enfants, dont elle devint la première animatrice. À ce titre, elle défend alors l'idée « que les enfants soient enfin écoutés, soient acteurs dans leurs villes, citoyens à part entière et non pas utilisateurs passifs » (Jodry, 1987). Si les initiatives visant à créer des CME sont restées marginales dans les années 1980, la création de deux associations en 1987, l'Association nationale des conseils municipaux d'enfants et la Convention des villes pour les conseils de jeunes – dont la fusion a donné naissance en 1991 à l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) –, a favorisé la promotion et le développement des CME sur le territoire français. Les CME ne relèvent d'aucune obligation ou incitation juridique, et il en existe aujourd'hui environ 2 000. Ils se présentent avec l'ambition de valoriser les enfants en tant qu'acteurs de leur ville et de permettre l'expression de leurs droits, en se réclamant des textes juridiques fondateurs en la matière, notamment la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

Dans le même temps, sur un plan scientifique, les dernières décennies ont été marquées par la volonté de prendre en compte les points de vue des enfants et de comprendre de quelles manières ils envisagent le monde social, et ce dans un nombre croissant de disciplines, qui revendiquent toutes la pertinence de leur approche spécifique en ce domaine (Bellotta *et al.*, 2015). On peut même ajouter qu'en raison de sa diversité et de sa relativité, un unique angle d'approche disciplinaire semble incapable d'en saisir la complexité, si bien que

Méthodologie

Cet article est issu d'une thèse en science politique soutenue en 2013, qui étudie notamment deux CME aux moyens différents mais dont les réalisations sont semblables. L'un est relativement ancien (créé en 1999), tandis que l'autre est plus récent (2009). Les élections se déroulent dans le cadre scolaire.

1. Le CME de Risselle¹, grande ville du Nord d'environ 220 000 habitants, a été créé en octobre 1999. Fédérant dix CME correspondant aux dix quartiers administratifs de la ville, il représente les enfants inscrits dans les classes de CM1 et de CM2 des écoles publiques et privées de la ville, et les enfants de 9 à 11 ans adhérents des maisons de quartier. Ainsi, les enfants élus, dont les profils sociaux sont variables², sont les représentants de leur quartier. Institutionnellement, le CME relève de la Direction de la démocratie participative et de la citoyenneté de Risselle et est animé par trois animatrices territoriales : Emma, Léa et Zoé. Une élue municipale est déléguée au CME.

2. Le CME de Fringalant, une commune périurbaine du Nord de 4 000 habitants où habitent majoritairement des classes moyennes supérieures³, a été créé plus récemment : les premières élections ont eu lieu en décembre 2009, initiées par la nouvelle majorité de gauche élue en 2008. Les électeurs sont les enfants résidant dans la commune et inscrits en CE2, CM1 et CM2 ; sont éligibles les enfants résidant dans la commune et inscrits en CM1 et CM2. Le mandat est de deux ans et le CME est renouvelé par moitié chaque année pour remplacer les élus partis en 6^e. Institutionnellement, le CME relève de l'adjointe à la Citoyenneté,

1. Tous les noms (lieux et personnes) ont été modifiés.

2. Selon l'Insee, le revenu net moyen déclaré par foyer fiscal en 2011 y était de 21 230 €, et le pourcentage de foyers fiscaux imposables y était de 52 %.

3. L'Insee indique que le revenu net moyen déclaré par foyer fiscal en 2011 y est de 31 113 €, et le pourcentage de foyers fiscaux imposables de 68,5 %

à la Démocratie participative et au Logement, Mme Leclercq. Une animatrice est chargée de mener les réunions.

Nous avons assisté en tant qu'observateur aux séances de ces CME durant près de quatre ans. Pour compléter ces observations, près de 200 entretiens ont été menés avec les acteurs des CME, enfants et adultes (élus municipaux, animatrices, instituteurs, parents de jeunes élus) : 150 à Risselle, et 50 à Fringalant (puisque'il y a plus d'élus à Risselle), dont la majorité avec des enfants. Faire des entretiens avec des enfants, des individus « socialement démunis » (Eder et Fingerson, 2003), part du principe selon lequel on doit faire confiance à leur parole (ou pas moins qu'à celle des autres), pour approcher les façons de penser enfantines, leurs catégories de perception, et les liens qu'ils envisagent entre ces catégories, mais cela pose de nombreux obstacles méthodologiques⁴ (Vanhée, 2010). Il s'agit alors de réduire le déséquilibre des pouvoirs qui résulte des interactions qui les dominent, en interrogeant les enfants dans un contexte qui leur est familier : à leur domicile, parfois en présence d'un parent, plus ou moins attentif à l'échange. En outre, des discussions informelles à l'école, avant ou après les séances des CME, complètent les propos énoncés en entretien.

Les enfants ont été interrogés sur leurs motivations à se présenter au CME, ce qu'ils pensaient a priori de la structure (en termes de reconnaissance des droits des enfants), l'expérience qu'ils en avaient tirée au moment de l'entretien, leur parcours scolaire, leurs activités extrascolaires, et la manière dont ils envisageaient le monde politique au sens large. Leurs parents ont notamment été interrogés sur leur rapport au monde politique, son degré d'importance, les discussions que ce rapport pouvait susciter en famille, et la manière dont ils percevaient l'engagement de leur enfant.

4. « Outre la distance sociale, la barrière de l'âge et la domination aggravée des grandes personnes constituent des obstacles spécifiques liés aux enquêtes qualitatives réalisées auprès d'enfants. »

« l'enfance » s'affirme progressivement comme champ de recherche à part entière. Ce processus prend des formes diverses allant de l'émergence de « sous-disciplines » (anthropologie, sociologie, histoire... de l'enfance) à la dissolution disciplinaire ou à l'interdisciplinarité propre, par exemple, aux *childhood studies* anglo-saxonnes.

Aussi bien sur le plan pratique que théorique, un ensemble de discours reconnaît ainsi les enfants en tant qu'acteurs à part entière. Les CME apparaissent dès lors comme un produit de cette considération nouvelle, en tant que structure attribuant une place aux enfants dans la ville, leur permettant même d'initier des décisions. Cependant, à rebours de ces évolutions apparentes, les enfants demeurent cantonnés dans des rôles qui correspondent aux représentations sociales portées sur eux. Cet article vise à analyser le paradoxe entre la volonté affichée de valoriser les manières de voir, les paroles et l'action politiques enfantines, et la réalité des pratiques, qui enferment les enfants dans des lieux et dans des postures

qui ne leur permettent pas d'investir de nouveaux espaces dans la ville, ni d'élargir leur champ de préoccupations. Il apparaît que les adultes qui encadrent les CME homogénéisent l'« enfance » en la parant de qualités immuables et universelles, tout en véhiculant le mythe persistant de l'« innocence politique des enfants », ce qui les conduit à attribuer « naturellement » aux enfants les tâches les plus consensuelles qui ne risquent pas de mettre à mal cette homogénéité et cet apolitisme supposés. Les adultes sont par ailleurs pris dans diverses contraintes institutionnelles et relationnelles qui empêchent la montée en généralité des paroles enfantines, leur nient toute expression de conflictualité, et qui dépolitisent les débats, ce qui aboutit à déposséder les enfants de toute marge d'action. Finalement, loin de leur ambition émancipatrice par un apprentissage « politique », si les CME rendent leurs membres visibles dans l'espace public, ils contribuent toutefois à les isoler socialement.

Des enfants considérés comme « politiquement innocents » et socialement homogènes

Pour Annick Percheron, pionnière des études sur la socialisation politique des enfants en France, associer enfance et politique, « c'est menacer le statut et le rôle de l'enfant dans la société peut-être, mais surtout dans la famille ; c'est remettre en question la nature privilégiée des rapports entre parents et enfants. Derrière cela se profile une remise en cause de tout le système des valeurs et des relations affectives de chaque individu » (Percheron, 1978). Près de quarante ans après ces écrits, l'image de l'« innocence politique des enfants », pourtant déconstruite par Annick Percheron, semble se maintenir. En effet, les adultes qui gravitent autour des CME persistent à envisager l'enfance comme un âge de la vie spécifique.

« Moi, franchement, je pense pas qu'il faille calquer les CME sur un conseil municipal adulte... Tu peux pas. C'est des enfants, faut pas renier le côté enfants, moi j'y tiens » (Adeline, quatrième animatrice du CME de Fringalant) ; « Ça reste des enfants » (Emma, animatrice à Risselle), avec ses caractéristiques propres « L'enfant ? C'est la liberté, s'amuser... » (Adeline, quatrième animatrice du CME de Fringalant) ; « On garde à l'esprit que ce sont des enfants, donc ça veut dire insouciance, innocence... » (Zoé, animatrice à Risselle) ; et dans lequel ne saurait s'immiscer la politique « Les plus jeunes ont neuf ans, donc on va pas parler politique quoi... » (Marylin, deuxième animatrice du CME de Fringalant).

Loin de constituer un fait de nature, l'« innocence politique des enfants » est institutionnellement entretenue, et fait des enfants des êtres considérés comme « en développement », « en construction », « immatures », « ignorants », « faibles » et « vulnérables », ce qui crée en retour un besoin de protection. La reconnaissance de l'enfance en tant que période spécifique s'accompagne donc de représentations selon lesquelles les enfants seraient des individus à protéger des vicissitudes de la « vie adulte », sans même qu'il ne soit nécessaire d'argumenter en ce sens, la seule évocation de « l'enfance » mobilisant des représentations sociales.

« Il faut quand même se mettre dans l'esprit que ce sont des enfants qui ont dix ans [...]. Dix ans, c'est un âge particulier » (directrice d'école primaire) ; « Ce sont des enfants. On ne peut pas faire n'importe quoi avec eux » (Amandine, première animatrice du CME de Fringalant).

Par opposition à l'« univers des adultes », investi par la politique, domaine considéré comme celui de l'affrontement, de la division, de la différenciation par excellence, en somme ce qui entre en contradiction avec l'image idéalisée de l'enfance telle qu'elle a été historiquement construite (Meyer, 2007), l'« univers des enfants » est marqué du sceau de l'innocence et de la naïveté.

« Moi, je prends en considération que ce sont des enfants et que, quelque part, ils sont plein d'imagination et d'idéaux... Du coup, des fois, tu vois qu'en séance, ça donne des discussions vachement... naïves quoi. C'est un peu forcé, vu leur âge » (Amandine, première animatrice du CME de Fringalant) ; « C'est l'aspect rêve, l'enfant, pour lui, tous les projets, je dirais, rien n'est impossible, c'est un peu la créativité que nous, adultes, on n'a pas. Pour moi, tous ces projets-là, ça apporte une richesse. [...] On a beaucoup à apprendre des enfants [...]. Dans leur esprit manichéen, un peu naïf, il y a quelque chose de pur » (M. Farina, maire de Fringalant).

Bien que les enfants soient désormais reconnus par les promoteurs des CME comme des individus actifs et créatifs, pensant et agissant, le discours sur l'innocence perdue en tant que grille de lecture dominante des rapports entre enfance et politique. Dans les discours présentés ci-dessus, la « vulnérabilité » et la « naïveté » évoquées apparaissent en partie comme le produit de représentations : définis par un manque ou par des absences, les enfants sont effectivement traités comme des êtres vulnérables et naïfs, et on leur propose dès lors une structure qui correspond à l'image qu'on se fait d'eux. Évincés des espaces potentiellement conflictuels, confinés dans des espaces où ils sont considérés comme « en apprentissage », les enfants doivent effectivement réaliser ce que le discours sur leur innocence énonce.

En observant les thématiques que les candidats défendent dans leurs programmes, en regardant les réalisations des CME, ou en écoutant les discussions en séances, nous serions en effet tentés de croire que les enfants s'intéressent particulièrement à des enjeux fédérateurs, comme le cadre de vie, la propreté, la sécurité routière. Alors que les CME se présentent comme un espace dans lequel les enfants peuvent faire des propositions librement, certains propos des adultes trahissent un découpage du monde social préétabli qui valorise certains sujets plus que d'autres. Les représentations des adultes permettent de comprendre comment ils envisagent la manière dont doivent se socialiser les enfants : les jeunes élus sont cantonnés dans des activités consensuelles. Ainsi, Emma, animatrice à Risselle, évoque la manière dont se déroule une journée de formation¹ : « Ce sont des ateliers menés en général par des associations, pour leur montrer le champ d'action dans lequel ils vont pouvoir agir. Donc on a des ateliers sur le patrimoine, la sécurité routière, les premiers secours, le développement durable, etc. » Thierry, élu d'opposition à Fringalant, évoque aussi quelques thèmes dont pourraient s'emparer les jeunes

1. Une fois élus, à Risselle, les jeunes conseillers suivent une journée de formation appelée « séminaire d'intégration », au cours de laquelle ils rencontrent des élus (adultes) évoquant leur travail, la « bonne » manière d'exercer sa fonction d'élu, et des thématiques identifiées comme « citoyennes » (« l'Europe », « la sécurité routière »...).



COTVILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

élus : « Des idées, des idées, moi je peux vous en sortir plein des idées pour un conseil de jeunes : on a parlé des bulletins municipaux, on aurait pu leur dire de faire un bulletin municipal à destination des jeunes, carrément. On aurait pu faire des questionnaires pour les jeunes : un mercredi, on va voir les jeunes, on fait du porte à porte : “Tiens, qu’est ce que vous attendez ?” On peut aller voir les personnes âgées aussi, pour savoir aussi “qu’est-ce que vous pensez des jeunes ?”, la place des jeunes dans la société... des idées j’en ai plein ! Y en a plein ! On vient de faire une séance de nettoyage de la commune, on aurait pu dire : “les parcs de jeux, c’est les enfants qui vont le faire.” »

Si, du point de vue des adultes, certaines thématiques semblent « naturellement » dévolues aux enfants, les questions financières ne sont que rarement abordées avec eux, comme si elles étaient le « domaine réservé » des adultes. C’est ce que nous confirme Emma, l’animatrice : « [La fiscalité], ça ne fait pas partie de toute façon de ce qui leur est demandé. [...] La question du budget, c’est vraiment rare, peut-être une fois par an y a un enfant qui me pose la question... Moi j’aborde pas la partie budget, la partie chiffres d’un projet avec eux. Pas la manipulation des chiffres. Éventuellement, je vais leur dire : “On a organisé un concours de graffitis, combien coûtent les bombes de peintures ?”, mais on ne va pas vraiment créer concrètement le budget de notre action... Sinon, tout le reste, ils font tout de A à Z. » Les questions budgétaires, financières, sont ainsi évacuées en fonction de ce qui est considéré comme « abordable » pour les enfants. Bien qu’ils soient amenés à s’investir dans des activités nombreuses, les enfants n’ont guère d’autre choix, le plus souvent, que d’agir dans un cadre largement balisé et centré sur une dimension publique, visible, qui privilégie

donc les activités en extérieur susceptibles d’être reprises dans la presse locale ou les bulletins municipaux. Cet encadrement des adultes révèle les représentations qu’ils se font des enfants, suivant une division sociale des tâches fondée sur l’âge. Les intérêts et préoccupations des enfants sont alors supposés être déconnectés du monde social et politique, comme s’il existait une division « naturelle » des tâches, les affaires publiques relevant des adultes, le rêve et l’imagination relevant des enfants.

Des adultes pris dans des contraintes de rôles qui déposent les enfants de leur rôle d’acteur

Les enfants que nous avons rencontrés sont loin d’être étrangers à l’univers politique. Si, par leurs pratiques, ils restent effectivement à distance du champ politique spécialisé, leurs discours, exprimés dans un cadre relationnel entre pairs, en entretien ou plus fréquemment de manière informelle en tête à tête, font ressortir des intérêts sociaux différenciés, des forces opposées, des manières de défendre leur vision des problèmes qui prennent en compte leurs brèves expériences et représentations acquises en famille. Cependant, un certain nombre de contraintes pèsent sur les adultes et aboutissent à l’impossible politisation des débats dans les CME.

Tout d’abord, la méfiance des parents vis-à-vis de toute forme de « manipulation » ou d’« endoctrinement », dès lors qu’il est question de « politique », engendre l’évincement des discussions potentiellement conflictuelles et les montées en généralité. Les parents des jeunes élus sont en effet nombreux à estimer que l’exclusivité de l’éveil politique de leur enfant leur revient et qu’aucune autre institution ou organisation ne saurait interférer en ce domaine, ce qui souligne l’ambiguïté de la façon dont ils envisagent les rapports entre enfance et politique : tantôt ces rapports semblent ne pas exister, tantôt, en revendiquant le monopole des discussions politiques légitimes avec leur enfant, les parents reconnaissent finalement la possibilité de liens entre enfance et politique. Par exemple, le père d’Alice, directeur de travaux à Fringalant, indique : « Alice, elle est en dehors de la politique, à son âge [...]. Ce qui se fait à l’école [l’explication de la procédure de vote, la réalisation d’un programme], ça ne pose pas de problème. Si je soupçonnais une forme de tentative de transmission politique, là par contre je dirais non, ça c’est pour sa mère et moi. » Selon le père d’Alice, le fait que les CME aient pour origine le cadre scolaire semble garantir la non-ingérence du politique parmi les enfants. Cet avis est partagé par la mère d’Issidou, professeure de français en lycée technique à Risselle, pour qui « la neutralité de l’école, la laïcité » constituent un barrage à l’immixtion de la politique, ou pour le père de Julie, administrateur de biens, convaincu de « la bonne tenue des élections quand ça se passe à l’école, avec des instituteurs qui savent s’y prendre pour mettre leurs convictions de côté ».

Précisément, les enseignants sont partagés entre la volonté de sensibiliser les enfants autrement que par la seule présentation des institutions et la crainte de tenir des propos éloignés des orientations familiales, voire de susciter des conflits ouverts avec les familles ou avec la hiérarchie académique. Selon Laurent, directeur d'école à Fringalant, « il ne s'agit pas d'aller à l'encontre des opinions du papa d'untel ou de la maman d'untel. Au niveau politique, il faut faire très attention. Après, le rôle de l'école, c'est de donner des valeurs » ; et Martine, à Risselle nous confie : « Quand je fais cours, j'imagine toujours que les parents regardent. » De plus, une contrainte d'ordre professionnel se greffe à cette crainte, régulièrement évoquée par l'expression « neutralité scolaire » : « On nous a dit d'appliquer les programmes, point », déplore Guy, à Fringalant. Les enseignants mettent ainsi en avant leur attachement à la norme de la « neutralité scolaire ».

Cette façon de placer les CME sur des registres éducatifs ou moraux revient à opérer une nette coupure entre ce que font les enfants dans les CME et la pratique politique des adultes, et à prolonger l'état d'apolitisme dans lequel ces parents souhaiteraient voir leur enfant. En interrogeant ces adultes, il apparaît que leur vision du monde politique répond à une dichotomie entre une politique des adultes « sale » et les activités « nobles » des enfants. Les enseignants sont alors pris dans de fortes contraintes de rôles, entendus comme l'ensemble des comportements, des attitudes et des discours liés à l'occupation d'une position institutionnelle (Giddens, 1987). Ils semblent agir conformément à une représentation de leur métier qui répond à des attentes solides, des usages qu'ils doivent respecter, comme la croyance selon laquelle il ne faut pas parler politique de façon clivante avec les enfants. Ces contraintes constituent des mécanismes de neutralisation politique des conduites.

Les enfants des CME sont alors confrontés à un rapport au politique déconflictualisé (Desage et Guéranger, 2011), à rebours d'une définition caractérisant le politique notamment par sa capacité à présenter une dimension conflictuelle (Leca, 1971 ; Duchesne et Haegel, 2004 ; Hamidi, 2010). Les « projets » réalisés par les enfants s'inscrivent dans des dispositifs de partenariat avec des associations qui s'insèrent davantage dans un registre philanthropique ou de solidarité. Ils consistent ainsi principalement à nettoyer des espaces verts, rendre visite à des personnes âgées, faire des opérations de prévention de la sécurité routière, sensibiliser au braille, collecter des denrées alimentaires pour les plus démunis, des jouets pour les enfants malades, des vêtements pour les sans-abri, des livres pour des bibliothèques... Ces activités sont souvent destinées à produire de « belles images », notamment parce qu'elles sont abondamment reprises dans la presse locale. En ce sens, elles montrent les enfants aptes à faire preuve de qualités humaines. Par exemple, les compétences manuelles que requièrent des activités de

soin de l'espace urbain (effacement des graffitis, ramassage de déchets, plantation d'arbres...) ne nécessitent pas de formation technique ou intellectuelle particulière, chacun effectuant la tâche à sa façon sans recevoir de consigne. Elles ont en revanche un avantage indéniable du point de vue de l'image : elles offrent le spectacle d'enfants qui se ressemblent tous, car vêtus des mêmes protections – ces activités étant souvent salissantes – ou du même t-shirt spécialement confectionné pour l'occasion, ce qui donne le sentiment qu'un groupe des enfants élus existe en tant que tel et se mobilise pour une « bonne » cause.

Mais au-delà de cet effet d'affichage immédiatement visible, les activités proposées aux enfants élus se bornent à répondre aux urgences, et à ne pas considérer les problèmes de leur ville dans leur globalité, comme la conséquence ou le symptôme de mécanismes sociaux en « dysfonctionnement ». Cette façon de répondre aux problèmes sans s'interroger sur leurs causes trouve directement sa source dans la manière dont se mettent en place les discussions dans les séances de travail : les jeunes élus sont invités à évoquer ce qui leur semble anormal dans leur environnement à partir de ce qu'ils perçoivent personnellement. C'est d'ailleurs en mettant en avant des questions qui les touchent que les candidats présentent leur programme. Ainsi, Maxime, à Fringalant, a évoqué à de nombreuses reprises ce qui se passe « dans [s]on quartier », tandis que de nombreux élus rissellois nous font part des motivations à mettre en avant telle ou telle question, en justifiant cette démarche par le cas de « [s]a grand-mère » (Mounia, qui souhaite rendre visite aux personnes en maison de retraite), « [s]on oncle Olivier » (Marjorie, qui veut davantage d'équipements pour les personnes en fauteuil roulant), « le SDF qu'on voit toujours au centre commercial » (Grégory, qui voudrait « combattre la pauvreté »). On pourrait alors penser que le rôle des animatrices ou des élus adultes² serait de faire réfléchir les enfants de manière plus générale, afin qu'ils pointent les raisons de ces « anormalités », ou qu'ils permettent d'imputer des responsabilités aux inégalités auxquelles les enfants se montrent sensibles. Mais la discussion qui

2. Il existe à Risselle trois type de réunions. Les « réunions de travail » se déroulent dans les mairies de quartier et ont lieu toutes les deux semaines. Une animatrice est chargée de les organiser et de les encadrer. Les « séances officielles » se déroulent dans les mairies de quartier au moins une fois par an. Elles sont conjointement présidées par l'élue municipale déléguée au CME et le président du conseil de quartier. L'élue déléguée au CME valide à cette occasion les propositions de projets. Les jeunes élus peuvent également être consultés sur des projets susceptibles de les concerner ; les « séances plénières » sont présidées par la maire de la ville à l'hôtel de ville. Une « séance plénière d'installation » a lieu quelques semaines après les élections. Elle installe officiellement les jeunes élus dans leur mandat. Enfin, les « séances plénières de bilan » permettent aux jeunes élus de dresser le bilan des actions réalisées durant l'année écoulée.

suit la mise en avant d'un problème en reste au niveau individuel, et la moindre intrusion sur un terrain plus collectif est rapidement évacuée :

Emma (animatrice) : « Pour les SDF... Jeanne disait qu'on devrait y réfléchir. Jeanne, tu as pensé à quelque chose ? »

Jeanne : En fait, j'ai voulu en parler avec ma mère³. Elle m'a dit [elle sort un papier et le lit] qu'il faut permettre à tous de garder des liens avec sa famille, ou alors que l'État ait les moyens de réinsérer (sic) les personnes qui se retrouvent à la rue [elle cesse de lire]. Et elle me dit qu'il y a même des gens qui travaillent qui sont SDF, et que ça c'est pas normal du tout !

Noé : Mon père dirait qu'il faut donner plus à ceux qui sont dans le besoin, et que quand on voit toute la pauvreté sur Terre, on n'a pas de quoi être fier ! [il prend une grosse voix comme pour imiter son père⁴].

Emma : Oui mais toi, de ton point de vue ? Tu vois des SDF ?

Noé : Oh, moi, je pense qu'il faut aider les SDF à trouver un logement. Y en a un devant la gare, un vieux en plus... Là, comme il commence à faire froid, c'est plus dur encore.

Emma : Et toi Jeanne ? Parce que là, tu ne me dis pas ce que tu vois, ce que tu penses.

Jeanne : J'en vois quand on fait des courses, parfois. J'ai déjà donné un paquet de biscuits.

Emma : Ah, très bien ! »

(Conseil municipal d'enfants à Risselle, 17 novembre 2010).

La discussion ci-dessus est typique d'une forme d'échange souvent rencontrée : alors qu'un jeune élu, même si ses paroles émanent d'un de ses parents, exprime un problème posé en termes généraux, avec des références au rôle régulateur de l'État, l'animatrice du CME renvoie au vécu personnel des enfants en ignorant le problème tel que ceux-ci l'ont énoncé, comme si, en dehors de toute expérience individuelle, aucune opinion ne saurait être valable.

Une autre manière de ne pas politiser les questions soulevées par les enfants est d'imposer un certain niveau de compétence technique pour argumenter. Ainsi, les enfants sont incités à mobiliser des outils qu'ils ne maîtrisent pas, comme des données chiffrées. Les interventions des jeunes élus qui ne mobilisent pas de telles compétences sont considérées comme lacunaires. Elles sont alors conditionnées à un travail en amont dont les modalités ne sont pas abordées par la suite.

Samuel : « Il y a beaucoup trop de SDF ! »

Léa (animatrice) : Qu'est-ce qui te fait dire ça ?

Samuel : Ben... J'en vois.

Caroline : Mais précisément ici, dans le quartier ?

Samuel : Non, pas forcément, dans toute la ville, même ailleurs.

Caroline : Je veux bien qu'on réfléchisse à quelque chose, mais il faudrait le nombre précis de gens à aider. »

(Conseil municipal d'enfants à Risselle, 13 octobre 2010).

Finalement, une forme de socialisation politique se manifeste au sein des séances des CME, qui évite la parole conflictuelle, et singularise les débats, en ramenant des problèmes sociaux à les questions individuelles. Cette socialisation ne se remarque pas à son contenu ou à l'apprentissage d'un savoir-faire explicite : elle est au contraire faite de retraits, de non-dits, et s'assimile à une socialisation politique au consensus. Les rares discussions politiques que nous avons pu mener avec les enfants au cours de notre enquête relevaient de rapports informels, par exemple en échangeant avec eux en attendant le début d'une séance ou l'arrivée des parents à la fin des réunions.

Ainsi, plus l'arène devient publique, moins le souci du bien commun et de l'« esprit public » (Éliasoph, 2010) semble pouvoir s'exprimer légitimement. Par exemple, en mars 2012, nous nous sommes rendu à l'hôtel de ville de Risselle, où des élus du CME se trouvaient à l'occasion de la journée mondiale contre le racisme. Les responsables du CME rissellois organisent ponctuellement des rencontres avec des militants associatifs pour sensibiliser les enfants à la cause qu'ils défendent (Licra, Mrap, Unicef, Sos Racisme, LDH, Théâtre de l'opprimé). À cette occasion s'est manifestée la conception de la place des enfants qui s'impose dans les CME. Nous croisons Inès et Juliette⁵, onze ans et en classe de sixième, que nous côtoyons depuis quelques mois. Elles nous abordent, et évoquent spontanément l'élection présidentielle, dont le premier tour a lieu dans un mois. Elles formulent une nette préférence pour François Hollande et « le PS », et expriment leur défiance envers Nicolas Sarkozy, qualifié de « président des riches » : « Dans la campagne, des fois on a l'impression qu'il dit qu'il va changer les choses, alors qu'en cinq ans, il a rien changé ! [...] Ça a empiré vers le bas, ça a changé vers le bas ! », dit Juliette. Les deux jeunes élèves font ensuite référence, pêle-mêle, au « racisme », à la « réforme des retraites », aux « deux-cents postes d'instituteurs enlevés dont deux dans [leur] école », et à la pétition lancée pour les maintenir. Inès et Juliette illustrent leurs capacités à formuler une

3. La mère de Jeanne est assistante sociale, son père enseigne l'histoire-géographie au collège.

4. Le père de Noé est éducateur spécialisé, et par ailleurs investi dans une association de soutien aux Roms.

5. La mère d'Inès est avocate, son père est inspecteur du travail ; la mère de Juliette est psychologue, son père est médecin.



RICHARD DAMORET/REA

préférence dans un contexte électoral, en se basant à la fois sur des expériences personnelles concrètes et sur certains éléments de repérage factuels de la campagne présidentielle en cours. Elles infirment en ce sens le mythe de l'« innocence politique des enfants ». La conversation continue encore quelques minutes, et nous poursuivons nos observations. Plus tard, nous rencontrons

Zoé, animatrice du CME, qui nous interpelle, visiblement en colère : « Dis, des enfants sont venus me voir, tu leur demandes quelles sont leurs préférences ou je sais pas quoi ? » Nous rappelons les raisons de notre présence puis, sommés de nous justifier, nous expliquons que la discussion avec Inès et Juliette évoquait la campagne présidentielle en cours, et que le sujet a été amené par les jeunes élues. « Bon, on s'entend bien hein, merci, le CME est apolitique et le restera », conclut Zoé, me rappelant sèchement l'inopportunité d'un tel échange avec les deux jeunes élues. Son propos s'inscrit plus largement dans des discours considérant que les enfants ne sont pas habilités à produire une parole mettant en débat les fins et les principes généraux de la vie collective, dans la mesure où la politique leur serait « par nature » étrangère. Ce rappel à l'ordre paraît d'autant plus dissonant eu égard à la situation ce jour-là. Les associations présentes apparaissent en effet comme des associations classées « à gauche », qui usent de modes d'action revendicatifs : elles sont ponctuellement en conflit avec les pouvoirs publics et recourent souvent à des stratégies de « scandalisation » (Offerlé, 1994), alors même que les associations habituellement mobilisées dans des dispositifs de partenariat avec les CME s'insèrent davantage dans un registre philanthropique ou de solidarité. En ce sens, ces dernières s'inscrivent dans une vision de l'action publique promue de fait dans les CME : un modèle politique basé sur l'engagement bénévole, pour apporter des solutions immédiates à des problèmes visibles, fragmentés et individualisés, sans que ne soient

évoquées les raisons générales dont ces problèmes sont le symptôme, et qui pourraient dès lors ouvrir la voie vers des formes de politisation liées à une désingularisation des discours (Hamidi, 2010).

Les réunions des CME sont à l'arrivée des lieux à l'ambiance amène, dans lesquels la bienséance indique de ne pas parler en termes généraux ou conflictuels. Si,

dans les intentions, leurs responsables et leurs membres déclarent vouloir lutter contre les incivilités routières ou la saleté des parcs municipaux, dans les faits, ils ne s'attardent jamais à questionner collectivement les causes de ces symptômes, à imputer des responsabilités, à pointer des inégalités structurelles, car de telles postures risqueraient de contrevenir à l'état d'esprit ludique et neutre instauré dans ces structures.

En conclusion, même si des éléments que nous avons cernés par ailleurs permettent d'évoquer une socialisation au métier d' élu (rôle de représentation lors de certaines manifestations, contacts avec des associations ou des partenaires institutionnels, montage de « projet »...), ce n'est qu'une dimension très partielle de ce que recouvre l'activité politique. L'effacement du politique dans les CME fragilise la participation des enfants et leurs capacités à réellement peser sur leur environnement. Cependant, ces modes de participation plus souples peuvent constituer un moyen de sensibiliser des élus qui ne l'auraient pas été autrement, même si de manière ponctuelle, leurs effets socialisateurs individuels à long terme demeurent incertains voire contradictoires avec l'objectif affiché d'initiation à la citoyenneté. Sauf à dire que la citoyenneté, désormais considérée par certains auteurs comme intermittente (Carrel, Ion et Neveu, 2009), consiste maintenant à refuser toute division politique des problèmes et à ne plus les penser en termes d'intérêts sociaux différenciés, au profit de solutions techniques, dépourvues de toute portée générale ou conflictuelle.

L'incapacité des CME à concevoir les enfants en tant qu'acteurs à part entière et à permettre l'expression de leurs droits, quels que soient leurs moyens, est à la fois due à des facteurs extérieurs et à des effets propres de la structure, qui rappellent les critiques portées aux nouvelles formes de participation destinées aux adultes, notamment dans les conseils de quartier (Blondiaux, 2008) : intérêts locaux exacerbés au détriment d'une réflexion portant sur l'intérêt général ; reproduction des conditions de participation des formes classiques de démocratie (valorisation des compétences rhétoriques, maîtrise d'une certaine expertise...) ; possibilités d'instrumentalisation de ces dispositifs tant les participants sont encadrés. Toutefois, les façons de faire – agir immédiatement sur des symptômes visibles – mises en exergue ne sont pas forcément incompatibles avec un projet politique à long terme. Cependant, en pratique, les configurations administratives (la décentralisation et le champ d'action donné aux mairies), le contexte socioéconomique, marqué par une pénurie d'emplois et le développement du travail précaire, auxquels on peut ajouter, comme le signale Martine Barthélémy (2000), le climat idéologique d'individualisme, ne sont guère favorables à l'articulation entre les projets de court

terme des enfants et leur inscription dans une visée plus générale. Par ailleurs, il semble difficile pour les enfants des CME de dépasser les représentations portées sur eux, et donc de remettre en cause la distribution des rôles sociaux fondée sur l'âge. Les structures créées pour eux contribuent aussi à limiter leur influence dans la ville, tant l'encadrement des adultes, guidé par les représentations qu'ils se font des enfants, est prégnant. Il en résulte une vision apolitique de l'enfance et une méfiance vis-à-vis de toute proximité avec le champ politique. Cette proximité est dans ce cadre envisagée comme porteuse potentielle d'un risque d'hétéronomie et de connotation négative qui risquerait de susciter la réprobation. La seule évocation du mot « politique », en dépit de son étendue, suffit à alerter les responsables du CME, prudents à l'égard de toute accusation d'endoctrinement. Les enfants ne sont alors vus « que » comme des enfants, qui ne s'intéressent qu'à des sujets consensuels, et ne sont les porteurs que d'un point de vue réduit à celui d'une classe d'âge. Or, les enfants sont dotés de compétences politiques qui permettent de les considérer comme les porteurs d'une identité sociale et politique, et qui déterminent la perception de leurs environnements (Lignier et Pagis, 2012). Dès lors, sans « appropri[ation], détourn[ement] ni subver[sion] » (Blondiaux, 2007) de ces structures, en convoquant les enfants dans l'espace public, il semble inutile d'apporter d'autres justifications : « les enfants » et « l'enfance » semblent mobilisés comme un expédient qui, par définition, vaut comme une *dispense d'argumentation*. Un glissement s'opère, faisant d'une question sociale ou politique une question morale : en l'occurrence, le fait de faire des CME la voix des enfants, sans distinction, en évitant les débats contradictoires et tout ce qui attenterait à l'homogénéité supposée de l'enfance, relève finalement d'une infantilisation qui consacre la place marginale réservée aux enfants dans la ville.

Références bibliographiques

Barthélémy M., (2000), *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

Blondiaux L., « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, 2, n° 50, pp. 118-129.

Blondiaux L., (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil (La république des idées).

Boone D., (2013), *La politique racontée aux enfants : des apprentissages pris dans des dispositifs entre consensus et conflit. Une étude des sentiers de la (dé)politisation des enfants*, thèse de doctorat en science politique, Lille.

Boone D., (2013), « "La politique par le bas" des enfants : représentations enfantines de l'action publique dans les conseils municipaux d'enfants », communication au congrès de l'AFSP, Paris, [en ligne] <http://www.congres-afsp.fr/st35/st35boone.pdf>.

Carrel M., Ion J., Neveu C. (dir.), (2009), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan.

Desage F., Guéranger D., (2011), *La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Éditions du Croquant (Savoir/Agir).

Duchesne S., Haegel F., (2004), « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, 6, vol. 54, pp. 877-909.

Eder D., Fingerson L., (2003) « Interviewing Children and Adolescents », in Holstein J. et Gubrium J. (éds), *Inside Interviewing: New Lenses, New Concerns*, Londres, Sage.

Eliasoph N. (2010), *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica.

Giddens A., (1987), *La constitution de la société*, Paris, Puf.

Joinant A., (2007), « Compétence politique et bricolage. Les formes profanes du rapport au politique », *Revue française de science politique*, 6, vol. 57, pp. 799-817.

Hamidi C., (2010), *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica.

Koebel M., (1997), *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*, thèse de doctorat en sciences sociales, université des sciences humaines de Strasbourg.

Jodry C., (1987), *À 13 ans, déjà citoyen !*, Paris, Syros.

Leca J., (1971), « Le repérage du politique », *Projets*, 71, pp. 11-24.

Lignier W., Pagis J., (2012), « Quand les enfants parlent l'ordre social. Enquête sur les classements et jugements enfantins », *Politix*, n° 99, pp. 23-49.

Meyer A., (2007), « The Moral Rhetoric of Childhood », *Childhood, Thousand Oaks and New Delhi*, vol. 14 (1), pp. 85-104.

Offerlé M., (1994), *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien.

Percheron A., (1978), *Les 10-16 ans et la politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

Rayou P., (1999), *La Grande école. Approche sociologique des compétences enfantines*, Paris, Puf.

Rossini N., (2003), *Les jeunes conseillers engagés dans la démocratie locale*, Anacej/Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Throssell K., (2012), *Child and Nation. A Study of Political Socialisation and Banal Nationalism in France and England*, thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris.

Vanhée O., (2010), « Interviewer des enfants sur leurs pratiques culturelles : problèmes de méthode », in Octobre S. et Sirota R. (dir.), *Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, actes du colloque, Paris, [en ligne], <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/vanhee.pdf>

Zarka B., (1999), « Le sens social des enfants », *Sociétés contemporaines*, 36, pp. 23-49.

Biographie

DAMIEN BOONE est docteur en science politique, membre du Ceraps (Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales) à Lille. Sa thèse, soutenue en décembre 2013, porte sur la socialisation politique des enfants, avec un volet institutionnel (les conseils municipaux d'enfants, CME) et un volet extra-institutionnel (la politisation à travers la lecture d'albums pour enfants). À travers la question de la socialisation, c'est plus globalement la question des frontières du politique qui est posée, puisque l'analyse du fonctionnement des CME révèle de la part de ses promoteurs une conception paradoxalement restrictive du politique (politique traitée via ses aspects institutionnels et partisans, en outre souvent de façon déconflictualisée), tandis que dans des structures associatives *a priori* dénuées de toute ambition politisante se mettent en place des discussions tournées autour de l'ordre politique dans un sens large.

Damien Boone a coorganisé les journées d'études internationales des 22 et 23 mai 2013 « À quelle discipline appartiennent les enfants ? Croisements, échanges et reconfigurations de la recherche autour de l'enfance ». Il est l'auteur de deux publications à paraître : « La place des programmes politiques dans les conseils municipaux d'enfants, entre idéal citoyen et résistances enfantines », in Bué N., Fertikh K. et Hauchecorne M., *Faire, défaire les programmes. Coproductions et réceptions des « programmes politiques »*, Rennes, Pur ; et « "L'innocence politique des enfants" comme outil de dépolitisation. Quand des représentations de sens commun sont envisagées comme un postulat à l'action publique », in Desage F., Parizet R., Robert C. et Schotté M., *La « dépolitisation » : registres, processus, interprétations*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Septentrion.

damien.boone@yahoo.fr